Association des personnels du Ministère de la Culture et de la Communication dans les départements du Doubs, de la Haute-Saône, du Jura et du Territoire de Belfort

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

MARDI 8 MARS 2026

L'Assemblée Générale débute à 14H10.

Annick RICHARD, présidente, ouvre la séance et remercie les personnes présentes à l'AG. Elle salue l'investissement fourni par les membres du CA tout au long de l'année 2015.

Elle rappelle la composition du CA en 2015 :
Hervé Beaumont, Annie Cordelier (trésorière), Isabelle Ducret (secrétaire), Virginie Fassenet (trésorière-adjointe), Pascal Gavet, Sylvie Laurent (vice-présidente et commission voyages), Sylvie Lenoir, Fabienne Marcot (secrétaire-adjointe), Béatrice Ménétrier, Béatrice Renahy (commission voyages), Annick Richard (présidente).

Fabienne MARCOT est nommée secrétaire de séance.

16 personnes sont présentes. 25 pouvoirs de vote sont transmis.
41 personnes sont représentées.

L'assemblée peut valablement délibérer, car aucun quorum minimum n'est prévu dans les statuts pour approuver les décisions.

1. Rapport moral

La présidente présente le rapport moral et le bilan des activités pour l'année écoulée.

Malgré une relative stagnation des effectifs du MCC en Franche-Comté (93 en 2013, 89 en 2014, 88 en 2015 dont 75 en DRAC et 13 en Archives et bibliothèques classées), l'association voit chaque année l'effectif de ses adhérents augmenter. En 2015, le nombre d'adhérents de l'APDRAC a augmenté, le faisant passer de 73 à 81 (62 en 2012, 67 en 2013). Cette augmentation est un signe fort et encourageant pour l'équipe du CA et pour le maintien des activités de l'APDRAC sur le site de Besançon de la DRAC Bourgogne-Franche-Comté.

Le nombre des adhérents en interne est resté identique à 2014 : 60 (48 en 2012, 52 en 2013, 60 en 2014).

En revanche, le nombre des conjoints a augmenté, passant de 13 à 21 (14 en 2012, 15 en 2013, 13 en 2014).

En 2014 :	30 A et 7 conjoints	En 2015 :	28 A et 7 conjoints
	17 B et 2 conjoints		17 B et 6 conjoints
	13 C et 4 conjoints		15 C et 8 conjoints

Le montant de la subvention attribuée par le ministère de la Culture / Comité national d'action sociale a été pour l'année 2015 de **7 000 €.** Elle correspond à la somme sollicitée par l'association.

Cette subvention a permis :

- **le remboursement des activités menées par les adhérents**, conformément aux statuts de l'association ; 5000 € ont été attribués aux remboursements d'activités culturelles et sportives, ainsi que la vente de tickets de cinéma (Cinémas Victor Hugo et Beaux-Arts) et des chèques-lire.
La présidente indique que La billetterie reste l'activité la plus importante de l'association. Elle est gérée par Virginie Fassenet et c'est un lourd investissement de suivi et de comptes, puisque tout au long de l'année, les adhérents ont pu être remboursés de leurs activités à hauteur de 100 €. V. Fassenet indique que le montant des dépenses liées à ce poste, maintenant très important du fait du nombre grandissant d'adhérents (81), a dépassé le montant lui étant réservé sur la subvention, puisqu'il atteint 5700 €.

- **l'organisation d'un voyage de trois jours à Milan les 18, 19 et 20 octobre 2015,** capitale de la Lombardie, qui a accueilli en 2015 l'exposition universelle sur le thème « Nourrir la planète, énergie pour la vie ». Le voyage a été effectué en bus depuis Besançon. Une journée entière à été consacrée à l'exposition universelle (19 octobre). L'après-midi du 18 et le 20 octobre ont permis de découvrir les monuments et les animations du centre-ville de Milan (théâtre Alla Scala, Dôme, galerie Victor-Emmanuel, pinacothèque de Brera, château...). Une guide-conférencière a accompagné le groupe sur deux demi-journées (aperçu général du centre-ville et pinacothèque). Vingt-cinq personnes ont participé à ce voyage organisé par Sylvie Laurent.
Comme demandé au CNAS, 2000 € de la subvention ont été utilisés pour ce voyage.

Le **voyage à Barcelone** préparé avec l'agence *Prêt à partir* au printemps 2014 pour un séjour prévu fin octobre 2014 (4 jours / 3 nuits) a dû être reporté en 2015. L'offre proposée trop tardivement en 2014 (juin) n'avait pas reçu l'enthousiasme escompté et le nombre d'inscrits (8) était insuffisant.
Réorganisé en 2015, il s'est déroulé dans de très bonnes conditions du **29 avril au 2 mai. 17 personnes** ont participé au voyage. Le programme s'est partagé entre visites accompagnées (avec guide) et visites libres, ce type de ville se prêtant aisément à la découverte en individuel.
La subvention du CNAS destinée à cette opération en 2014 (5000 €) a donc été utilisée en 2015.
Béatrice Renahy, Virginie Fassenet et Annick Richard ont organisé ce voyage à Barcelone.

Les autres activités de l'APDRAC ont été réalisées sans la subvention du CNAS, en autofinancement (commandes) ou aide financière pour les activités collectives (ateliers Pilates et chant choral).

- Activité hebdomadaire de gymnastique Pilates
Elle a été lancée en 2014 et elle est très prisée par les adhérents (2 groupes de 12 personnes sur l'année scolaire 2014-2015), puis un groupe de 14 personnes inscrites sur l'année scolaire 2015-2016. Une convention de partenariat entre la DRAC et l'APDRAC permet la pratique de cette activité dans les locaux de la DRAC et l'utilisation de la salle Duhamel le lundi durant la pause méridienne (12h15-13h15). Une convention établie entre Mehdi BOUKHRISSI, micro-entrepreneur, et l'APDRAC a défini les conditions d'intervention pour assurer les cours. 28 séances hors périodes scolaires, échelonnées du 05 octobre 2015 au 20 juin 2016, sont proposées en dehors des vacances scolaires. Des cours supplémentaires sont programmés durant les vacances scolaires à la demande des agents.
Isabelle Ducret et Sylvie Laurent assurent le suivi de cette activité.

- Atelier de chant choral
Cette nouvelle activité a vu le jour en septembre 2015. Il s'agit d'une séance hebdomadaire (le mardi entre 12H45 et 13h45) proposée par Fabienne Marcot. Une convention de partenariat entre la DRAC et l'APDRAC permet la pratique de cette activité dans les locaux de la DRAC et l'utilisation de la salle Colette. Le prestataire est l'association Centre Musical de Besançon (Pierre Klinguer). 25 séances ont été programmées (hors périodes scolaires) entre le 6 octobre 2015 et le 17 mai 2016. Devant l'enthousiasme des participants et avec l'accord du professeur de chant, les cours sont prolongés jusqu'au 28 juin.

Il est précisé que pour ces deux ateliers collectifs, l'APDRAC apporte aux adhérents une aide financière de 20,00 € sur le coût de l'inscription.

L'APDRAC a également proposé à ses adhérents d'autres prestations correspondant à des **commandes groupées** :

- les **commandes d'oranges de Sicile** gérées par Béatrice Ménétrier. Les adhérents ont profité de trois livraisons réalisées durant l'hiver 2015-2016 (entre décembre et mars) ;

- Béatrice Ménétrier a également suivi le dépôt hebdomadaire (chaque mercredi) des **paniers bio de légumes distribués par les Jardins de Cocagne ;**

- **les achats de parfums et cosmétiques** sont gérés par Sylvie Lenoir qui a permis la réalisation de trois commandes en 2015 (une en avril et deux en décembre) ;

- Isabelle Ducret a proposé une **commande de papillotes Révillon** qui a été réalisée en septembre pour une livraison début novembre ;

- une **commande de champagne Prestige des Sacres** (breuvage découvert lors de la réunion annuelle des représentants des associations du personnel du MCC, les vignerons fournissant déjà d'autres associations du ministère) a été proposée avant les fêtes de Noël par Sylvie Laurent, suite à une dégustation organisée pour les adhérents de l'APDRAC le 28 septembre 2015 ;

- les concerts au tarif CE du **festival de musique classique** de Besançon ont été gérés par Annie Cordelier ;

- la vente des **tickets de cinéma** du centre-ville de Besançon (Victor Hugo et Beaux-Arts) a été assurée tout au long de l'année par Virginie Fassenet.

- Arbre de Noël de la DRAC et des agents du MCC en région

Il a eu lieu le mercredi après-midi 16 décembre 2015.
La présidente rappelle que cette manifestation festive de fin d'année est financée par la DRAC, avec le soutien du directeur régional. Elle est organisée par l'APDRAC, avec l'aide des agents du service du Secrétariat général.
Cette année, l'ensemble de la manifestation s'est tenu dans les salles Colette et Duhamel.
Le spectacle proposé en début d'après-midi – « Traversée » produit par la compagnie *Un Château en Espagne* – a été choisi par Pascale Canivet, conseillère au théâtre, que le CA remercie pour sa collaboration. Ce spectacle s'adressait surtout au jeune public, il a été présenté dans la salle Colette du fait de l'aménagement scénographique, avec des gradins trop restreints qui, malheureusement, n'ont pas pu accueillir un certain nombre de parents. Nous le regrettons. Il a été suivi de la traditionnelle remise des cadeaux aux enfants, puis d'une petite prestation en chansons donnée par les participants à l'atelier chant nouvellement créé à l'APDRAC et enfin du buffet offert à tous les agents.
Isabelle Ducret s'est chargée du suivi des achats des cadeaux de Noël : 37 enfants ont bénéficié des chèques-cadeaux (à hauteur de 30,00 €) offerts par le ministère de la Culture. 25 enfants ont commandé un article sur le catalogue de jouets et 12 enfants de plus de 10 ans ont reçu un chèque CADHOC.
Depuis plusieurs années, les cadeaux commandés à la Société Jomaco étaient livrés emballés nominativement. Cette prestation, facturée à l'association pour un montant d'environ 50 € ajoutait une dépense au budget de l'association sans contrepartie (les dépenses de l'arbre de Noël étant prises en charge par la DRAC). En accord avec le secrétariat général, il a été convenu que la DRAC achète du papier cadeau pour les jouets. Quatre agents se sont portés volontaires et les cadeaux ont été emballés le lundi après-midi précédant l'arbre de Noël.

La présidente remercie l'ensemble des membres du CA et les agents du secrétariat général pour leur implication dans l'organisation et la réussite de ce Noël.

La présidente indique qu'elle a participé avec Sylvie Laurent à la **réunion des responsables des associations de personnels du MCC,** organisée par le CAP

(Collectif des associations de personnel du MCC), qui s'est tenue à Paris les 28-29 mai 2015. Cela a été l'occasion de rencontrer les autres responsables et d'échanger sur les façons de gérer et d'animer ces associations. Il apparaît important qu'au moins un membre du CA participe aux Journées des responsables d'associations de personnel. Au cours de cette réunion, il a notamment été soulevé le problème de la fusion des régions, mise en application avec la réforme territoriale de l'État à partir du 1er janvier 2016. Sachant les régions de Franche-Comté et de Bourgogne regroupées, il a été utile d'avoir le point de vue du CAP et de l'assemblée : conserver les associations à condition de modifier les statuts pour être en concordance avec les nouvelles régions, le principe étant de garder le périmètre en spécifiant les départements couverts et non plus la région.

C'est pourquoi, l'APDRAC a tenu une **assemblée générale extraordinaire le 5 novembre 2015,** afin de mettre ses statuts en conformité avant la date du 1er janvier 2016.

Il a été décidé de modifier l'article 1er comme suit : *Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et par le décret du 16 août 1901, dénommée « Association des personnels du Ministère de la culture et de la communication dans les départements du Doubs, de la Haute-Saône, du Jura et du Territoire de Belfort », dont le nom courant reste APDRAC.*
L'article 5 a également été modifié, paragraphes 4 et 5 (cf. compte rendu de l'AG extraordinaire).
Les nouveaux statuts de l'association ont été transmis à la préfecture du Doubs pour être inscrits au journal officiel.

Compte tenu de la nouvelle appellation de l'association, le logo actuel doit être modifié, Hervé Beaumont s'est proposé pour effectuer cette modification.

Le rapport moral et le bilan d'activités sont approuvés à l'unanimité.

2. Rapport financier 2015

La présidente donne la parole à Annie Cordelier, trésorière de l'association, pour le compte rendu financier (cf. pièces jointes). Le compte de résultat 2015 et le bilan comptable de l'année civile (au 31/12/2015) sont présentés et commentés. Malgré un déficit important en 2015, dû à la réalisation du voyage à Barcelone sur des crédits 2014, le bilan est positif mais les fonds propres sont en diminution (subvention insuffisante pour une demande de remboursements en hausse). La gestion 2016 devra être particulièrement rigoureuse.

Le compte de résultat et le bilan comptable sont approuvés à l'unanimité.

3. Activités 2016

Le Conseil d'administration présente un ensemble de propositions pour l'année 2016.

Suite à la demande de subvention au CNAS d'un montant de 13 000 €, pour poursuivre dans cette dynamique présentée dans le bilan d'activités, celui-ci a attribué à l'association 11 000 € répartis comme suit :

- 6 000 € pour les voyages :

  . un voyage de plusieurs jours à la découverte d'une ville européenne. **Rome et la découverte de ses antiquités et de sa modernité** est pressentie par le CA car cette destination est demandée depuis plusieurs années. Annie Cordelier et Annick Richard ont préparé un programme de cinq jours et quatre nuits qu'elles ont transmis à l'agence *Prêt à partir* pour la constitution du devis. Malheureusement, l'agence nous a informées que l'année 2015 choisie pour cette destination n'était pas judicieuse car c'est l'année de la Miséricorde à Rome (année bissextile) donc chargée en pèlerins et touristes, et nos exigences sur l'emplacement de l'hôtel, sur le guide et les visites seront difficilement respectées. Nous avons convenu de décaler le voyage au début du printemps 2017.

  . une sortie parents-enfants sur deux jours.

  Deux séjours de deux jours ont été étudiés :

  - voyage en bus en Ardèche avec visites du musée des Confluences à Lyon, du Palais du facteur Cheval à Hauterives, de la réplique de la grotte Chauvet à Vallon-Pont-d'Arc et du jardin zen d'Erik Borja à Beaumont-Monteux. Programme proposé par Fabienne Marcot.

  - voyage en bus à la verrerie de Meisenthal en Moselle et aux thermes de Baden-Baden (Allemagne). Programme proposé par Sylvie Laurent.

  Les fonds propres de l'association étant réduits et le coût du remboursement de la billetterie de plus en plus important, il ne sera pas possible de réaliser ces deux petits voyages cette année. Le voyage à la grotte Chauvet est privilégié, il sera probablement effectué le week-end du 10-11 septembre.

  Un voyage d'une journée début décembre pourra être organisé à Meisenthal et sur un marché de Noël alsacien si le budget de l'association le permet.

- 5 000 € pour la billetterie, c'est-à-dire les activités culturelles et sportives et les chèques-lire, sachant que le nombre d'adhérents a augmenté.
La billetterie reste inchangée (100 € est le montant maximum remboursé).

- Le cours hebdomadaire de **gymnastique « Pilates »** dans les locaux de la DRAC sera reconduit à la rentrée de septembre. Cette activité collective est toujours coordonnée par Isabelle Ducret et Sylvie Laurent.

- L'atelier chant choral, sous la houlette de Fabienne Marcot, sera également poursuivi à la rentrée scolaire.

- Les **commandes groupées** sont poursuivies :

À ce propos, nous tenons à remercier chaleureusement Béatrice Ménétrier pour son investissement dans les activités de l'association et nous lui souhaitons bon vent dans sa retraite active à venir.

- commandes d'oranges en hiver (suivi Claire Jounin qui a accepté de remplacer B. Ménétrier) ;

- dépôt hebdomadaire (mercredi) des paniers du jardin de Cocagne ((suivi Fabienne Marcot qui a accepté de remplacer B. Ménétrier) ;

- commandes de parfums et produits cosmétiques (suivi Sylvie Lenoir) : Pâques, fêtes des Mères et des Pères, été, Noël ;

- commande de papillotes Révillon qui pourra être réalisée en septembre pour une livraison début novembre (suivi Isabelle Ducret) ;

- la commande de champagne sera peut-être reconduite ;

- billets au tarif CE des concerts du festival de musique classique en septembre (suivi Annie Cordelier) ;

- vente de tickets de cinéma à Besançon ; quelques adhérents ont émis le souhait qu'elle soit élargie au Mégarama. Virginie Fassenet précise qu'au démarrage de cette activité, des tickets étaient disponibles à la vente pour le Mégarama. Peu d'adhérents ont été intéressés par ces derniers et la moitié du carnet est restée à la charge de l'APDRAC. Il est proposé qu'un sondage soit effectué pour savoir si le nombre de personnes intéressées par des tickets au Mégarama est suffisant. Dans ce cas, l'APDRAC est favorable pour élargir son offre à ce cinéma.

La présidente informe l'assistance que de nouvelles activités peuvent être proposées par l'association aux adhérents, à condition que les personnes adhérentes qui les envisagent les gèrent directement.

Sylvie Laurent propose un atelier collectif de guitare avec l'association Centre Musical de Besançon. Cet atelier pourrait débuter à la rentrée prochaine. La durée du cours serait d'une demi-heure hebdomadaire à la DRAC.

- Arbre de Noël

Du fait de la fusion des deux régions Bourgogne et Franche-Comté, l'organisation de celui-ci est à redéfinir avec la DRAC.

Les participants à l'AG ont insisté sur le fait qu'une manifestation de Noël parents-enfants avait toute sa place sur le site de Besançon et que les familles ne se déplaceraient probablement pas à Dijon.

La présidente de l'APDRAC et son homologue de l'Association Culture-Loisirs de Bourgogne – ACLB -, Patricia Monin-Volatier, sont invitées à une réunion avec le DRAC, le DRAC adjoint et la Secrétaire générale le 25 mars. Il en sera probablement question.

Le CA de l'APDRAC prévoit de rencontrer l'ACLB pour envisager une éventuelle mutualisation de certaines activités et une harmonisation des prestations, sachant que chaque association a son histoire et a évolué en fonction de la personnalité et du savoir-faire de ses membres.

Les prévisions d'activités 2016 sont approuvées à l'unanimité.

4. Budget prévisionnel 2016

Annie Cordelier présente le budget prévisionnel (cf. pièce jointe).

Le montant de la subvention attribuée cette année par le CNAS est de 11 000 € (en 2014 : 9 500 €, en 2015 : 7 000 €), dont 6 000 € pour les voyages et 5 000 € pour la billetterie de toutes les autres activités culturelles et sportives.

La demande de subvention 2016 a été motivée par la volonté de toucher le maximum d'agents en proposant les voyages collectifs et en apportant une aide pour les activités culturelles et sportives plus personnelles.

Le budget prévisionnel 2016 est approuvé à l'unanimité.

5. Renouvellement du conseil d'administration

La présidente propose de procéder au renouvellement du Conseil d'administration. Il est rappelé que le ministère accorde 72 heures de décharge horaire à répartir entre les membres du bureau.

- Béatrice Ménétrier est démissionnaire car sa retraite l'entraîne vers d'autres activités et d'autres lieux.
- Il n'y a pas de nouvelle candidature.
- Les membres actuels du CA renouvellent leur mandat.

Il est indiqué que les statuts de l'APDRAC ne prévoient pas un nombre limité de membres au CA, mais que, pour la bonne gestion de l'association, il conviendrait que celui-ci ne dépasse pas 12 personnes.

Après dissolution du précédent Conseil d'administration, les candidatures suivantes sont proposées :

Hervé Beaumont, Annie Cordelier, Isabelle Ducret, Virginie Fassenet, Pascal Gavet, Sylvie Laurent, Sylvie Lenoir, Fabienne Marcot, Béatrice Renahy, Annick Richard.

La constitution du nouveau Conseil d'Administration est approuvée à l'unanimité.

6. Règlement intérieur

Dans cette période d'incertitudes liées à la réforme territoriale et dans l'attente d'une discussion avec l'association bourguignonne, le Conseil d'Administration propose que soit maintenu le tarif des cotisations et de remboursement à savoir :

Catégorie C : 17 €	Conjoint : 20 €
Catégorie B : 20 €	Conjoint : 23 €
Catégorie A : 23 €	Conjoint : 26 €

Plafond de remboursement (activités culturelles et sportives) : 100 €.

Le maintien du tarif des cotisations et de remboursement est approuvé à l'unanimité.

L'Assemblée générale de l'APDRAC du 8 mars 2016 est clôturée à 15H45.

Besançon le 10/11/2016
A. RICHARD
Présidente de l'APDRAC

APDRAC

Mardi 08 mars 2016 - 15H50
Réunion du Conseil d'administration

Membres présents :

Hervé Beaumont, Annie Cordelier, Isabelle Ducret, Virginie Fassenet, Sylvie Laurent, Sylvie Lenoir, Fabienne Marcot, Annick Richard.

Membres excusés :
Pascal Gavet, Béatrice Renahy (pouvoir).

Élection du nouveau bureau de l'association :

Sont nommés à l'unanimité membres du bureau :

- Présidente : Annick Richard
- Vice-Présidente : Sylvie Laurent
- Trésorière : Annie Cordelier
- Trésorière-adjointe : Virginie Fassenet
- Secrétaire : Isabelle Ducret
- Secrétaire-adjointe : Fabienne Marcot

Membres de la commission voyages : Béatrice Renahy et Sylvie Laurent.

Les 72 heures de décharge horaire sont réparties au profit des différents intervenants, soit : Isabelle Ducret (24 heures), Fabienne Marcot (24 heures) et Annick Richard (24 heures).

La présidente et la trésorière ont la délégation de signature au nom de l'association.

Clôture du Conseil d'administration à 16H15.

Besançon, le 10/11/2016
A. RICHARD
Présidente de l'APDRAC